

# Autour de la Basilique de Bonsecours, ***préserver et mettre en valeur l'ensemble patrimonial et architectural***

---

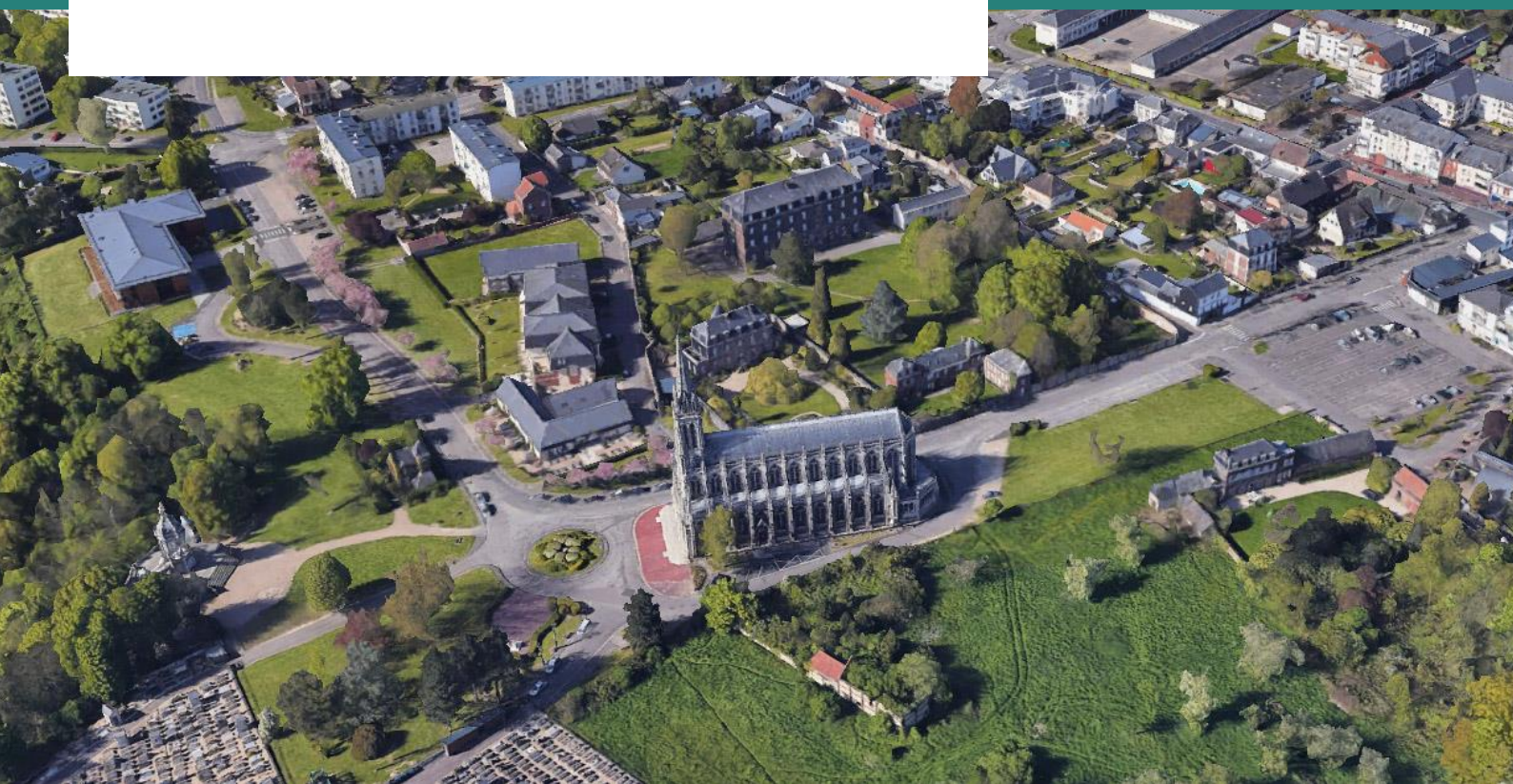
18 JUIN 2020

---



ASSOCIATION POUR LA  
PROTECTION DE LA  
FERME DE  
BONSECOURS  
ET DE SES ENVIRONS

Enregistrée en préfecture le 8 novembre 2018



---

# Sommaire

|                                                                                        |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1) Introduction                                                                        | 3  |
| 2) L'évolution du contexte : l'enquête publique du PLUi et ses conclusions             | 6  |
| 3) Présentation du site                                                                | 9  |
| 3-1 Contexte géographique et historique                                                | 9  |
| 3-2 La Basilique Notre-Dame de Bonsecours                                              | 11 |
| 3-3 Le Monument à Jeanne d'Arc                                                         | 13 |
| 3-4 Le cimetière                                                                       | 14 |
| 3-5 Le Gros Léon                                                                       | 15 |
| 3-6 La maison diocésaine et son parc, le presbytère : une vocation religieuse affirmée | 15 |
| 4) La nécessité de préserver ce patrimoine pour l'avenir                               | 22 |
| 5) Références documentaires                                                            | 24 |
| 6) Annexes                                                                             | 25 |

## **ANNEXE N°1 : Présentation de l'APFB**

## **ANNEXE N°2 : La maison diocésaine dans son état actuel**

## **ANNEXE N°3 : Vues aériennes**

---

## 1) Introduction

Sur la commune de Bonsecours, la maison Diocésaine et son parc font partie d'un ensemble de monuments classés et de bâtiments remarquables : Basilique, Monument à Jeanne d'Arc, Presbytère, cimetière, en proximité de sites protégés.

Le site est concerné par une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de 22 hectares créée le 29 septembre 2009 et qui prévoit, par concession à un aménageur, la construction de 360 logements dont 90 en lotissement pavillonnaire et 270 en immeubles répartis entre les prairies de l'ancienne ferme Lefebvre et les terrains occupés par la Maison Diocésaine et son parc.

Dans ce vaste programme immobilier, il est important de noter que l'aménageur n'est pas encore acquéreur des terrains et bâtiments concernés et que seules des promesses de vente ont été signées en 2015.

Cet aménageur prévoit la démolition complète de la maison diocésaine et des maisons voisines du presbytère, ainsi que des murs d'enceinte (en torchis et/ou brique et silex, formant un ensemble avec les murs côté ferme, dans le style du bâti cauchois). Dans ce projet d'aménagement, le parc planté d'arbres majestueux et d'une allée de tilleuls dessinée en croix serait dénaturé, seuls quelques sujets pouvant être conservés.

L'Association pour la Protection de la Ferme de Bonsecours et de ses environs (APFB) s'est créée en novembre 2018, à l'initiative de riverains et de citoyens de la Métropole soucieux de préserver ce site précieux menacé par un projet d'une autre époque qui porterait atteinte au cadre de vie, à l'environnement et au patrimoine historique et culturel bonauxilien.

Ces premiers associés ont été rejoints par 289 adhérents à ce jour. Ils demandent une remise à plat d'un projet sur lequel il n'y a eu que très peu d'information et de concertation telle que prévu dans le cadre réglementaire des ZAC.

C'est ainsi que les habitants ont découvert, en 2018 seulement, que les bâtiments diocésains, qui devaient être conservés dans une première version du projet, risquaient maintenant d'être détruits ainsi que de nombreux arbres du parc.

La municipalité délégataire de la concession d'aménagement et le promoteur justifient leur soutien à cette option par « l'état de délabrement avancé de la maison diocésaine qui ne serait pas réhabilitable », ce que l'association conteste fortement au vu des nombreuses photos détaillées qui nous sont parvenues récemment (cf. annexe 2).

---

Ces destructions aux abords de deux monuments historiques classés de la commune, à savoir la Basilique et le Monument à Jeanne d'Arc, porteraient atteinte à la cohérence d'ensemble du site, véritable mini-cité historique et religieuse du XIXème siècle encore intégralement préservée au cœur de la ville de Bonsecours.



*Vue de la Basilique depuis la Maison Diocésaine*



*La Maison Diocésaine*

---

Aujourd'hui, de nombreux indicateurs convergent pour justifier un nouveau regard sur le dossier :

- les conclusions de l'enquête publique du PLUi, très favorables à la protection du site,
- l'évolution des réglementations et de l'opinion publique et
- les engagements de la Métropole de prendre plus en compte les demandes des habitants.

L'inscription de la maison diocésaine et son parc à l'inventaire des monuments historiques permettrait d'éviter des destructions irréversibles et de prendre le temps de réévaluer les gains et les pertes au regard des nouveaux enjeux.

## 2) L'évolution du contexte : l'enquête publique du PLUi, ses conclusions et la position de la Métropole

Le projet de Plan Local Intercommunal d'Urbanisme (PLUi), qui a été proposé au vote des conseillers métropolitains en février 2020, a été préalablement soumis à enquête publique par la Métropole Rouen-Normandie.

Au terme des deux mois d'enquête, sur un total de 1500 contributions pour la totalité du territoire des 71 communes concernées, 148 contributions individuelles spécifiques avaient été déposées contre le projet d'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) sur la ZAC de Bonsecours, contre la destruction de la maison diocésaine et son parc et pour la valorisation de l'ensemble du site au bénéfice d'un autre projet d'intérêt général.

L'association a rencontré par deux fois les commissaires enquêteurs et déposé un mémoire argumenté accompagné de plus de 3 200 signatures de soutien. La commission d'enquête s'est déplacée sur le site, a analysé toutes les contributions et formé son avis en toute indépendance.



Dans son rapport remis à la Métropole le 28 novembre 2019, la commission, après analyse de l'ensemble des contributions et entre autres réserves à son approbation du projet de PLUi, demande à la Métropole de : " Classer le secteur 1AUR3 de l'OAP 103A « Basilique » à Bonsecours en zone 2AU." Donc, de reclasser les 11ha de champs de la ferme Lefebvre en zone non constructible à court-terme.

---

Le parc diocésain et ses bâtiments, situés en zone déjà urbanisables, ne relèvent pas de l'OAP mais sont inclus dans le projet de la ZAC de la Basilique et concernés par le règlement du futur PLUI. La commission a donc intégré les contributions la concernant à l'enquête.

## *Quelques extraits du rapport de la commission d'enquête*

### **Volume 3/3-18 page 39**

« Conclusions partielles de la commission à propos de la concertation.

Un nombre relativement réduit de contributions concerne cette thématique. La plupart d'entre elles regrettent un manque d'information de la part de leur commune sur certains projets tels que l'OAP de Bonsecours. »

### **Volume 3/3-23 page 44**

« Description de la thématique :

Ce thème est relatif à la protection du patrimoine bâti qui consiste à préserver l'ensemble des bâtiments dignes d'intérêt notamment du point de vue historique. Ceci concerne la préservation des édifices, maisons, immeubles et sites patrimoniaux (patrimoine immobilier) qu'ils soient religieux ou non.

La plupart des observations concernent les sites de la Basilique à BONSECOURS, pour la préservation de la maison diocésaine, et de l'ancienne ferme Lefebvre. »

### **Volume 3 page 14**

« Suite aux nombreuses contributions relatives aux OAP de Bois-Guillaume et de Bonsecours, la commission a fait le choix de les étudier en complément des thématiques ».

### **Volume 3/3-25 pages 47-48**

**Conclusions partielles de la commission à propos de l'OAP Bonsecours « Les jardins de la Basilique »**

« L'OAP « les jardins de la Basilique » fait partie de la ZAC de Bonsecours, d'une surface d'environ 22 hectares, qui intègre la maison diocésaine. C'est un projet communal de longue date.

La ZAC, à proximité de la Basilique et en bordure du centre-ville, est située dans un quartier résidentiel composé de maisons avec jardin d'agrément, accessible par des rues relativement étroites, agréablement paysagées dans une atmosphère calme et sereine... »

### **Synthèse des observations**

« Les contributions ont été très nombreuses et on les retrouve dans plusieurs thématiques telles que la protection et la préservation du patrimoine naturel, les OAP sectorielles habitat mais aussi dans la préservation des espaces agricoles et la Trame Verte et Bleue. Toutes ces contributions expriment une nette opposition au projet... »

« Les thèmes abordés par les déposants sont essentiellement :

---

(...) un paysage remarquable, en éperon sur la boucle de la Seine, avec une vue imprenable sur la ville de Rouen, le maintien de la biodiversité présente, la proximité de la Basilique, de style néogothique et monument historique classé depuis 2004 et lieu de pèlerinage, le monument Jeanne d'Arc »

« L'association APFB n'est pas seulement opposée, elle a réfléchi à un projet (qui) serait un lieu créateur d'activités et d'emplois, porteur d'attractivité touristique, d'économie locale et de partage du patrimoine local. »

### **Conclusions de la commission**

« Au regard des très nombreuses contributions sur ce sujet, la commission d'enquête est allée visiter le site de la ZAC et plus particulièrement l'OAP « les jardins de la Basilique » la commission ne peut que confirmer le caractère exceptionnel du site, la qualité du paysage et la quiétude des lieux. La commission prend en considération le caractère contraint du territoire communal, cependant la préservation du lieu serait le garant d'une meilleure qualité de vie pour les habitants de la commune mais aussi ceux de la ville de Rouen, si proche.

Au vu des arguments cités précédemment, des inconvénients pressentis pour les habitants de la commune mais aussi pour l'ensemble des résidents du plateau Est et suite à la visite sur le site, la commission estime que les enjeux forts et les impacts de cette OAP n'ont pas été suffisamment étudiés (desserte et voirie)...

**De ce fait, la commission demande de classer ce terrain en zone 2AU au lieu de 1AU, ce qui permettra une étude plus approfondie du projet. »**

## *La position de la Métropole*

Le 13 février 2020, le conseil de la Métropole choisit de suivre les recommandations de la commission d'enquête et adopte le PLUi en reprenant les trois réserves exprimées dans le rapport de l'APFB, dont celle demandant le reclassement en Zone à urbaniser 2 (ZAU2) correspondant aux onze hectares de la ferme de la basilique de Bonsecours.

### 3) Présentation du site

#### 3-1 Contexte géographique et historique

Contiguë au territoire de la ville de Rouen, la commune de Bonsecours se situe dans la partie orientale de l'agglomération rouennaise sur un secteur habituellement dénommé « plateau est ». Cette dénomination fait référence à sa position géographique sur le plateau qui domine la vallée du Robec et de l'Aubette au Nord et la vallée la Seine à l'Ouest. En cela, cette commune occupe un site stratégique que la côte Sainte-Catherine matérialise par la présence d'une ancienne abbaye et d'un ancien fort. Le site et les vestiges archéologiques actuellement enfouis, se situent sur les communes de Rouen et de Bonsecours et bénéficient d'une inscription aux Monuments Historiques depuis 1993.

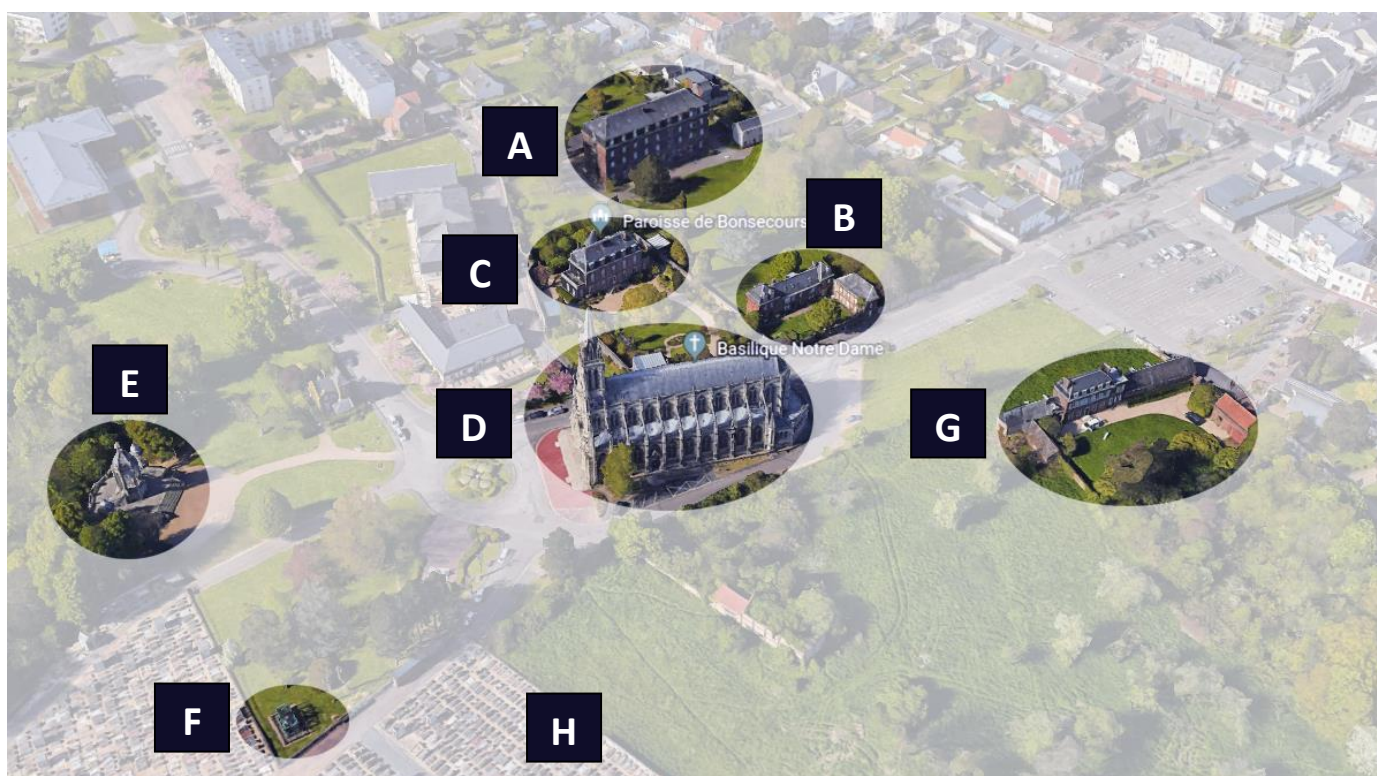
A proximité, un autre site affirme cette vocation religieuse. La ville de Bonsecours abrite en effet un site de pèlerinage pluriséculaire attestée depuis le XI<sup>e</sup> siècle, construit traditionnellement sur la colline située au sud-est des archevêchés, en direction de Jérusalem. Situé en bordure du plateau, il offre une vue remarquable sur le méandre dans lequel la ville de Rouen et son agglomération se sont développées. Il possède également un patrimoine bâti et paysager remarquable dont la basilique Notre-Dame, premier édifice français totalement reconstruit dans le style néo-gothique. Par ailleurs, il est significatif que le pèlerinage à Notre-Dame de Bonsecours ait donné son nom à la commune, signe de l'importance du lieu dans l'histoire bonauxilienne.



*Carte postale du début du XX<sup>e</sup> siècle : Basilique et monument à Jeanne d'Arc*

Outre la basilique, le site comprend, dans un périmètre de 100m, un monument commémoratif classé dédié à Jeanne d'Arc, un cimetière panoramique et un ensemble comprenant le presbytère, des maisons anciennes, la maison diocésaine et son parc ainsi qu'une maison de gardien et une ferme (avec notamment un verger de poiriers de variétés anciennes remarquables). Le tout forme un ensemble bâti cohérent, véritable témoignage historique de la vie religieuse et de l'architecture du milieu du XIXe siècle dans l'agglomération rouennaise.

La construction de cet ensemble religieux a d'ailleurs largement inspiré Hector Malot pour l'écriture de son roman « Un curé de province » en 1872.



- A.** Maison diocésaine et son parc
- B.** Petites maisons de marchands d'objets de piété
- C.** Presbytère
- D.** Basilique de Bonsecours

- E.** Monument à Jeanne d'Arc
- F.** Cloche "Le gros Léon"
- G.** Bâtiments de la ferme Lefebvre
- H.** Cimetière de la commune

### 3-2 La Basilique Notre-Dame de Bonsecours

Sur le mont Thuringe, à l'est de Rouen, existe une très ancienne tradition de dévotion à Marie. Dès le XI<sup>ème</sup> siècle, une chapelle est dédiée à la Vierge que l'on vient honorer sous le nom de « Notre Dame du Bon Secours ». Cette chapelle deviendra église et paroisse au XIII<sup>ème</sup> siècle.

Les bateliers de Seine aimaient particulièrement s'y rendre en pèlerinage, c'est pourquoi il y avait dans la nef nombre de maquettes de bateaux suspendues en *ex-voto*. On mentionne un pèlerinage de 50 000 personnes en 1552.

L'édifice subit beaucoup de modifications au cours des siècles, ainsi que de nombreuses destructions dues aux guerres de religion. A noter que, ruiné par la Révolution de 1789, il conserve cependant sa pièce la plus importante et la plus vénérée : la statue de Notre-Dame de Bonsecours, œuvre anonyme en bois polychrome du XVI<sup>ème</sup> siècle.

C'est en 1838 que l'abbé GODEFROY fut chargé du projet de construction de l'église actuelle, premier bâtiment édifié en France en style néogothique.



Cardinal de Croÿ-Solre (1773-1844)

La première pierre du nouvel édifice fut posé le 4 mars 1840 par l'archevêque de Rouen, le cardinal de Croÿ. La construction se termina en 1844, la bénédiction eut lieu en octobre de cette année.

Le privilège du « couronnement » fut accordé en 1870 par le pape Pie IX et le pape Benoît XV lui donne le titre de basilique mineure en 1919.

**La totalité de la basilique et sa grille périphérique font l'objet d'un classement par un arrêté au titre des monuments historiques depuis le 24 août 2004.**

---

Elle fut conçue par l'architecte Jacques Eugène BARTHELEMY dans le style néo-gothique ; c'est d'ailleurs le premier exemple de ce style en France. La basilique de Bonsecours est constituée de trois nefs mais ne comporte ni transept ni déambulatoire.



*Portails de la façade occidentale de la basilique*

À l'extérieur de l'église, et devant le portail de gauche, subsiste la pierre tombale du curé de Bonsecours entre 1790 et 1835.

L'intérieur de la basilique est entièrement peint. L'abbé GODEFROY a désiré imiter la décoration de la sainte Chapelle à Paris et a voulu ne laisser aucune surface sans couleur. Les couleurs ne sont pas sans signification : le bleu symbolise la foi, le vert l'espérance, le rouge la charité et l'or Dieu.

Les vitraux de la basilique sont particulièrement remarquables par leur unité de conception, la variété de leurs dessins et la richesse de leurs couleurs. Composés et dessinés par le Père Arthur MARTIN, ils furent exécutés à Choisy-le-Roi, près de Paris, ville alors réputée pour sa manufacture de verres.

### 3-3 Le Monument à Jeanne d’Arc

En 1868, un groupe de notables et d’artistes rouennais décide d’élever un monument à la gloire de Jeanne d’Arc. La place manquant à Rouen, et aussi pour bénéficier du promontoire en entrée de ville qui fait qu’on le voit de loin, on le construit à Bonsecours. Il est réalisé par l’Architecte normand LISCH.

Posé sur un énorme socle en granit de Vire de 16m x 16m, il domine Rouen et la vallée de la Seine. Il est situé au bout de l’esplanade qui s’étend devant la Basilique.



*Vue du Monument à Jeanne d’Arc depuis la basilique*

Au centre, s’élève l’édicule principal de style renaissance abritant la statue de sainte Jeanne d’Arc (sculptée par BARRIAS, l’originale en marbre est conservée dans la chapelle Sainte-Thérèse et Sainte-Jeanne-d’Arc), haute de 2 mètres, couronné d’une coupole ronde puis d’un dôme polygonal surmonté de la statue dorée de l’archange Saint-Michel. A droite et à gauche deux petits édicules abritent Sainte-Marguerite et Sainte-Catherine.

Ce sont Saint-Michel, Sainte-Marguerite et Sainte-Catherine qui apparurent à Jeanne d’Arc, lui indiquant qu’elle devait relever la couronne de France en allant faire sacrer le roi à Reims, et en libérant la France des Anglais. Le monument fut inauguré en juin 1892.

**Le monument fait l’objet d’un classement par un arrêté au titre des monuments historiques depuis le 18 novembre 1986.**

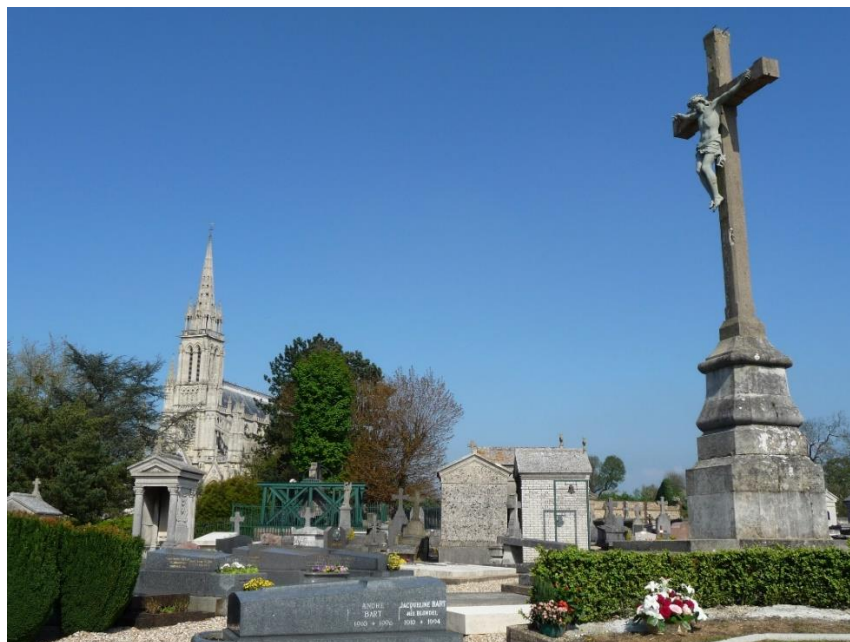
### 3-4 Le cimetière

Le cimetière de Bonsecours surplombe la Seine et Rouen. La partie la plus ancienne se situe en contrebas de la colline et les sépultures y datent de 1820.

Quelques personnalités connues sont enterrées dans ce cimetière :

- Le **Père HAMEL** (prêtre du diocèse de Rouen, paroisse de Saint Etienne du Rouvray, martyr de l'Eglise catholique assassiné par deux terroristes islamistes en juillet 2016)
- **José MARIA DE HEREDIA** (homme de lettres d'origine cubaine, naturalisé français en 1893. Académicien)
- **Raoul ECHARD** (As de l'aviation français de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale avec 7 combats aériens victorieux)
- **Philippe ETANCELIN** (Pilote automobile français)
- **Maurice MAINDRON** (écrivain et entomologiste français, gendre de José MARIA DE HEREDIA)

Outre la présence de sépultures de personnes célèbres, ce cimetière révèle également quelques curiosités faisant de celui-ci un cimetière peu commun inséré dans un cadre calme et préservé à vocation religieuse.



*Vue du cimetière de Bonsecours*

Il y a en particulier un nombre important de sépultures de religieux dans ce cimetière, aussi bien dans des carrés réservés aux différentes congrégations, qu'essaimées dans les allées.

De nombreux prêtres et sœurs du diocèse de Rouen sont traditionnellement enterrés au cimetière de Bonsecours, d'où la présence de la tombe du Père Hamel qui reçoit déjà et recevra un nombre important de visites de recueillement, pas seulement de la part de croyants.

---

On trouve également un carré militaire belge qui abritait les sépultures de soldats belges de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale décédés dans le Casino de Bonsecours qui était à l'époque transformé en hôpital militaire. En 1984, les dépouilles furent transportées dans le cimetière d'honneur belge situé dans la Nécropole nationale de Sainte-Anne d'Auray (56). Bien que vidé de ses résidents, l'ancien carré militaire a été conservé.

### 3-5 Le Gros Léon



Le « Gros Léon »

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, de pieuses personnes songent à faire fondre une cloche en mémoire du Cardinal THOMAS qui se prénomait Léon.

Une souscription est lancée et beaucoup d'argent est recueilli.

La cloche prévue initialement devient un bourdon de plus de 6 tonnes.

Fondu en 1892 dans les ateliers Drouot à Douai, on s'aperçoit vite qu'il est trop gros et trop lourd pour entrer sans risque dans le clocher de la Basilique auquel il était primitivement destiné.

On décide donc « d'enfermer » le gros Léon dans une cage sur l'esplanade de la Basilique.

Sur son pourtour on peut lire : « *Je me nomme Léon. J'ai été donné en l'honneur de Notre-Dame de Bonsecours pour perpétuer le souvenir de Monseigneur Thomas, archevêque de Rouen qui a fait élever dans cette paroisse le monument à Jeanne d'Arc* ».

Restauré fin 2007, le Gros Léon est revenu à Bonsecours le 23 janvier 2008 et sonne à nouveau pour le plus grand plaisir des Bonauxiliens.

### 3-6 La maison diocésaine et son parc, le presbytère, les maisons des marchands d'objets de piété : une vocation religieuse affirmée

#### a. La maison diocésaine

La maison de retraite de Bonsecours fut fondée en 1836 par le cardinal Prince de Croÿ. Celui-ci acheta un immeuble le 14 janvier 1836. Il était destiné à recevoir les prêtres âgés, malades ou infirmes du diocèse de Rouen.

---

Le pavillon situé le long de la rue (encore existant aujourd'hui) fut conservé pour servir de conciergerie et de communs et dès 1837, les travaux furent entrepris pour construire la Maison Diocésaine telle qu'elle existe aujourd'hui, sous la surveillance de l'abbé GODEFROY (1799-1868), curé de Saint-Léger-du-Bourg-Denis, nommé curé de Bonsecours.

Le Cardinal de Croÿ en posa la première pierre le 27 juillet 1837, comme l'attestait l'inscription en marbre noir placée sur le mur Nord-Ouest.

Le cardinal, par acte notarié passé le 4 mai 1840, abandonna « les immeubles et constructions, à charge pour le Diocèse [de Rouen] de maintenir la propriété donnée à l'usage de retraite pour les prêtres âgés ou infirmes ». C'est ainsi que la maison de retraite devint Maison Diocésaine. Cette donation fut autorisée en avril 1841 par une ordonnance royale à titre d'utilité publique.

En 1842, tout était prêt pour recevoir les prêtres âgés ou infirmes devenus inaptes au ministère. Devenu Curé de Bonsecours, l'abbé GODEFROY fut chargé de la Direction.

En 1862, le cardinal de BONNECHOSE céda à l'abbé GODEFROY quelques ares de terrain de sa propriété pour que fût édifié un nouveau presbytère, toujours présent et utilisé aujourd'hui. Cette cession eut l'avantage de libérer la Maison Diocésaine, qui était partiellement occupée par le curé, afin que celle-ci puisse exclusivement être utilisée pour les prêtres âgés ou infirmes.

C'est à partir de cette période que la Maison Diocésaine fut aménagée comme nous la connaissons aujourd'hui. En 1863, la couverture du bâtiment a été renforcée. Un mur de séparation en torchis a alors été élevé pour séparer le presbytère de la Maison Diocésaine.

Ce très grand bâtiment rectangulaire de 4 étages plus un sous-sol aménagé a été construit avec des murs extérieurs en briques de 34cm d'épaisseur et des murs de refend en ossature bois. Les très nombreuses fenêtres ont des linteaux cintrés en briques.

La couverture en ardoises naturelles avec ses 36 lucarnes mansardées est couronnée de 5 gros corps de cheminée avec chacun 4 conduits également en briques. Les gouttières et chéneaux sont en zinc.

Il est à noter que ce bâtiment est caractéristique des grands bâtiments en briques construits à cette époque (filatures, hangars industriels, etc.) et que la majorité des briques constituant ce bâtiment provient des anciennes briqueteries de Bonsecours.

La façade du bâtiment est ornée de six blasons épiscopaux. Ce sont les blasons des archevêques de Rouen qui se sont succédés depuis la création de la maison : Mgr Prince de Croÿ (1824-1844), Mgr Louis Blanquart de Bailleul (1844-1858), Mgr Henri Bonnechose (1858-1883), Mgr Léon Thomas (1883-1894), Mgr Guillaume Sourrieu (1894-1899) et Mgr Frédéric Fuzet (1899-1915).

Un parc (cf. détail ci-après) arboré fût créé pour que les pensionnaires puissent se détendre aux beaux jours et dans lequel une Croix fut installée.



*La Maison Diocésaine au début du XXème siècle*

Au cours des années 1868 et 1869 les premier et deuxième étages furent remis à neuf, le vestibule, le réfectoire, les couloirs et les appartements du sous-sol repeints.

En 1870, la chapelle fut dotée de quelques embellissements et les murs ornés d'un décor simple mais agréable à l'œil. Dans le courant des années 1870, le troisième étage, qui était initialement destiné au personnel, fut également aménagé pour accueillir les pensionnaires de plus en plus nombreux.

Depuis cette période et jusqu'à sa fermeture dans les années 2000, la Maison Diocésaine a gardé cet agencement, tout en s'adaptant aux normes ERP avec en particulier la mise en place d'ascenseur.

Le Diocèse de Rouen est encore à ce jour propriétaire de la Maison Diocésaine car aucun acte de vente n'a encore été signé.

#### b. Le Parc

Le Parc est organisé autour d'une croix de chemins, orientée vers Jérusalem. La tête est constituée d'une alcôve de verdure qui entoure une statue de Marie. Le pied aboutit à l'entrée principale de la Maison Diocésaine. Ces chemins, aujourd'hui incomplets, sont bordés de tilleuls

séculaires. Ceux de la branche ouest sont encore taillés en têtards. Les autres constituent de beaux volumes de verdure odorante.



*La statue de Marie au cœur du parc de la Maison Diocésaine*

La partie centrale, qui relie l'imposante maison diocésaine aux plus modestes maisons de piété et va vers la basilique, est lumineuse et dégagée, agrémentée de quelques arbres contrastés dans leurs formes et leurs couleurs, qui attirent l'œil : un cèdre bleu de l'Atlas, trois cyprès élancés, un pin noir élevé et un charme densément feuillu.

Le sol est depuis très longtemps traité en pelouse haute (tondue moins souvent et moins ras). Sans avoir étéensemencé ni labouré, il porte le cortège spontané des plantes locales. Ces particularités ont développé tout spécialement les plantes sauvages à fleurs. Il en résulte une prairie joyeuse et multicolore perpétuellement fleurie, de type pelouse calcicole, avec épervière piloselle, ophrys abeille, orchis pyramidal, orchis bouc.... Une très belle biodiversité ordinaire et régionale que l'artificialisation des milieux et des pratiques a fait régresser ou disparaître en de nombreux endroits.

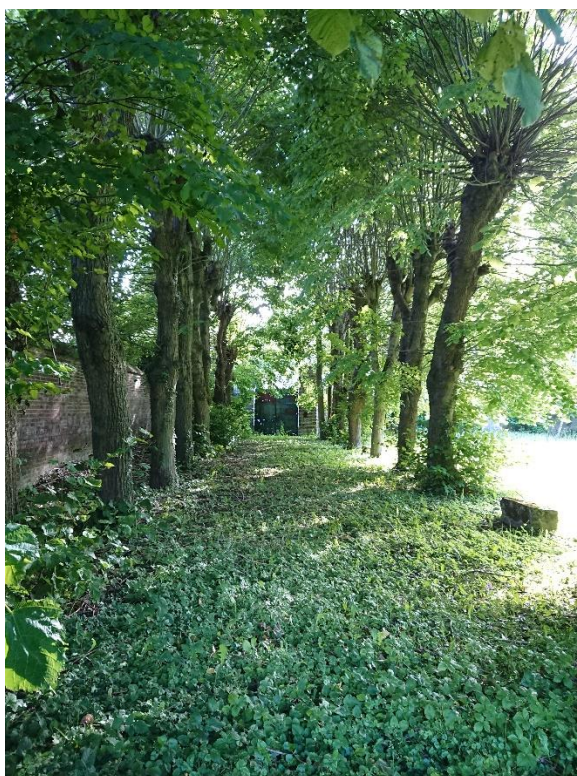


*Vue du parc depuis les étages de la Maison Diocésaine dévoilant les maisons des marchands d'objets de piété*

Vers l'est, le couvert des grands arbres graduellement plus dense, donne une ambiance de bois clair qui invite à la promenade, à la rêverie. L'abri des frondaisons permet le développement de trois espèces d'orchidées aujourd'hui témoins de la naturalité du site. Les gourmets apprécient d'y rencontrer des rosés des prés, des lactaires et des cèpes notamment, témoignant là encore, de l'authenticité du milieu.

Au sud-est, les arbres plus denses et moins vieux rendent l'ambiance intimiste, introvertie, en prolongement de l'alcôve dont il a été parlé plus haut. La somme de ces deux contextes produit une atmosphère très particulière, accentuée par les murs sombres qui entourent ce sanctuaire. On y trouve des espèces franchement forestières comme la mélisse à une fleur.

Au sud de l'imposante bâtisse était visiblement le potager. Il en reste quelques arbres fruitiers et une structure carrée et ouverte bordée de vieux murs.



*A l'ombre du parc dans l'allée de tilleuls*

Au sud-ouest, on note un mur traditionnel couvert en ardoise, en bon état, fait de torchis monté sur deux rangs de briques posés sur un lit de silex liés à la chaux.



*Mur traditionnel*

### c. Le Presbytère

Édifié dans les années 1860, le Presbytère, construit sur le même modèle que les autres bâtiments alentour, était la propriété de l'abbé GODEFROY.

Lors de la construction de ce bâtiment, l'abbé GODEFROY avait pris soin de relier la Basilique au presbytère par un passage souterrain.

---

Ce presbytère est maintenant propriété de la Ville de Bonsecours.



*Façade du presbytère et son parc*

#### d. Les petites maisons des marchands d'objets de piété

L'abbé Godefroy avait fait donation à la Fabrique (entité en charge de l'entretien de la Basilique) de plusieurs petites maisons contiguës au presbytère et servant aux marchands d'images et d'objets de piété.

Ces petites maisons d'un étage avec combles, bâties avec différentes briques (briques de Saint-Jean pour les plus anciennes) et situées en bord de rue au pied de la Basilique sont encore en bon état. Elles étaient habitées jusqu'à très récemment et le dernier occupant a été obligé de partir en juillet 2019.

Ces maisons participent également à la qualité historique des abords de la Basilique.



---

## 4) *La nécessité de préserver ce patrimoine pour l'avenir*

Les archives et l'ensemble des sources bibliographiques attestent donc de l'histoire ancienne du site et du lien entre les différents bâtiments et monuments, cohérents dans un vaste ensemble architectural et paysager à vocation religieuse, fonction qui a perduré jusqu'à très récemment, la maison diocésaine ayant accueilli les prêtres retraités jusqu'après les années 2000.

Aujourd'hui, un certain nombre de facteurs plaident en faveur de la préservation des bâtiments diocésains voisins de la Basilique et du Monument à Jeanne d'Arc classés, pour une valorisation globale du site.

La maison diocésaine ainsi que les petites maisons en bord de rue (aux charpentes spécifiques et bâties en brique de Saint Jean, elles étaient habitées jusqu'à très récemment), sont encore en très bon état de conservation. La maison diocésaine était aux normes ERP jusqu'en 2007 et pourrait faire l'objet d'une réhabilitation dans le cadre d'un projet d'accueil et d'activités liées au site et/ou d'usage public pour les habitants de la commune : équipement à vocation touristique, lieu d'exposition et de fonds documentaire lié au site, en lien avec l'historial Jeanne d'Arc de Rouen et l'office de tourisme, salons de séminaires et réception, café et/ou restaurant pour les visiteurs, lieu d'écotourisme en lien avec la valorisation de la ferme de la Basilique sur un projet de parc hybride, dédié aussi bien aux loisirs qu'à un maraîchage urbain, ateliers pédagogiques sur les thématiques de l'environnement et du patrimoine, ateliers d'artistes, espaces partagés par des associations et services...



La demande des habitants est de rendre le parc diocésain aussi bien que les espaces de la ferme de la Basilique ouverts à la population. Suite à deux décennies d'urbanisation intensive du plateau Est qui ont conduit à la disparition de la majorité des bâtis anciens, des jardins, des grands arbres qui entouraient les propriétés, aujourd'hui remplacées par des immeubles, la demande s'exprime fortement de conserver ce bâtiment qui constitue une mémoire du lieu.

En conclusion, nous demandons l'inscription de la maison diocésaine comme le rend possible l'Article L.621-25 du code du patrimoine : « sont ainsi susceptibles d'être inscrits, tout immeuble nu ou bâti situé dans le champ de visibilité d'un immeuble déjà classé ou inscrit au titre des monuments historiques ».

Les politiques relatives à l'urbanisme et l'aménagement prennent de plus en plus en compte la protection de l'environnement au sens large, à savoir : la préservation de la biodiversité et de la nature en ville mais également la protection du paysage, la sauvegarde et la restauration des bâtiments représentatifs de l'histoire sociale, culturelle, industrielle des territoires pour les transmettre, les valoriser, les faire découvrir au public.

**A l'heure où les habitants prennent conscience de la valeur de ces patrimoines et y témoignent un attachement croissant, au moment où la Métropole a pris le parti de requalifier l'OAP de la ZAC de la Basilique de Bonsecours, il est important de sanctuariser ces bâtiments, sorte de moratoire avant destruction irréversible pour repenser, dans le cadre d'une réelle concertation qui a fait défaut jusqu'à lors, la valorisation de l'ensemble du site de la Basilique de Bonsecours et de ses environs.**



*Chapelle au RDC de la Maison Diocésaine*

---

## 5) *Références documentaires*

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Basilique\\_Notre-Dame\\_de\\_Bonsecours](https://fr.wikipedia.org/wiki/Basilique_Notre-Dame_de_Bonsecours)

<https://www.notredamedebonsecours.fr/la-basilique>

<https://www.notredamedebonsecours.fr/la-basilique/bonsecours-et-ses-environs>

[https://www.tombes-sepultures.com/crbst\\_754.html](https://www.tombes-sepultures.com/crbst_754.html) (Marie-Christine PENIN)

M. et Mme LABERGERE (coupures de presse et copie de documents d'époque)

Le nouvelliste de Rouen (24/01/1907)

Page Facebook 'Bonsecours, Patrimoine & Curiosités'

---

## 6) *Annexes*

ANNEXE N°1 : Présentation de l'APFB

ANNEXE N°2 : La maison diocésaine dans son état actuel

ANNEXE N°3 : Plan de situation et illustrations

---

## ANNEXE N°1

### Présentation de l'APFB



L'APFB est une association de loi 1901 constituée le 8/11/2018 dont l'objet statutaire est :

- de veiller à la protection et à la mise en valeur de la ferme de la Basilique, dite ferme Lefebvre, de la propriété dite de l'archevêché et de l'ensemble du site remarquable incluant toute la ZAC « les jardins de la basilique »
- d'agir pour que les pouvoirs publics œuvrent à cette protection, de préservation des ressources naturelles, de maintien de la biodiversité, d'activités pédagogiques etc...
- de mener toute action de promotion et d'animation
- de défendre l'environnement à Bonsecours et sur les communes limitrophes.

L'association compte au 1er janvier :

- 289 adhérents** à jour de leur cotisation,
- 850 abonnés** à sa lettre d'information,
- 3200 signataires** de sa pétition en faveur de la sauvegarde du site.

L'association APFB a depuis sa création, rencontré de nombreux élus, experts et services, organisé une dizaine de rencontres avec les habitants, notamment autour d'ateliers participatifs pour collecter des idées et propositions, estimant qu'un projet à cette échelle ne peut se concevoir qu'en concertation avec la population.

Forte de cette mobilisation et riche production collective, l'association soumet à la Métropole un projet pour un grand parc hybride à l'échelle intercommunale. (cf publication bulletin N° 1 de l'APFB)

Pour la partie "ferme Lefebvre", nous proposons un projet de grand parc urbain conservant l'existant (grands arbres, haies vives, verger, mare, vue sur les coteaux ...) avec des lieux de détente et d'accueil autour d'une ferme pédagogique, la valorisation de la biodiversité par des parcours et activités (lecture de paysage, observatoire, initiation naturaliste), l'étude de possibilités de production maraîchère pour les écoles et RPA en y affectant une partie du site

(serres, permaculture). Les exemples de portages par des collectivités de ce type de projet se multiplient actuellement.

Pour la préservation et la valorisation du site classé de la Basilique (premier bâtiment néo-gothique bâti en France au 19<sup>ème</sup> siècle !), du monument Jeanne d'Arc et des bâtiments du parc diocésain, nous souhaitons la rénovation du bâtiment historique dit maison diocésaine et des maisons d'habitation, l'ouverture du parc au grand public avec un projet de développement culturel et touristique, autour du patrimoine historique et religieux, en partenariat avec la ville de Rouen et la Métropole, notamment l'historial Jeanne d'Arc.



*Rassemblement du 20 octobre 2018*

La ville de Bonsecours a la chance de posséder, dans un environnement naturel et paysager d'exception, un patrimoine dont le potentiel pourrait servir un grand projet structurant bénéficiant à tous les habitants du plateau Est et de l'agglomération, valorisant notre contribution à la transition écologique et au développement durable, apportant une nouvelle attractivité liée au tourisme et à la culture avec ses développements économiques induits.

Si la ZAC est incontestablement un cadre et un outil pertinent pour un ambitieux projet communal et intercommunal, les adhérents de l'association sont convaincus que doivent s'y inscrire des objectifs réactualisés plus conformes aux enjeux et engagements contemporains.

---

## ANNEXE N°2

### La maison diocésaine dans son état actuel

Les photos suivantes, prises fin 2019, attestent que le bâtiment est encore en très bon état général (murs, charpente) et est tout-à-fait réhabilitable.

Les dégradations visibles sont essentiellement causées par le démontage des cheminées et des ornements qui ont été vendus.



## SOUS-SOL



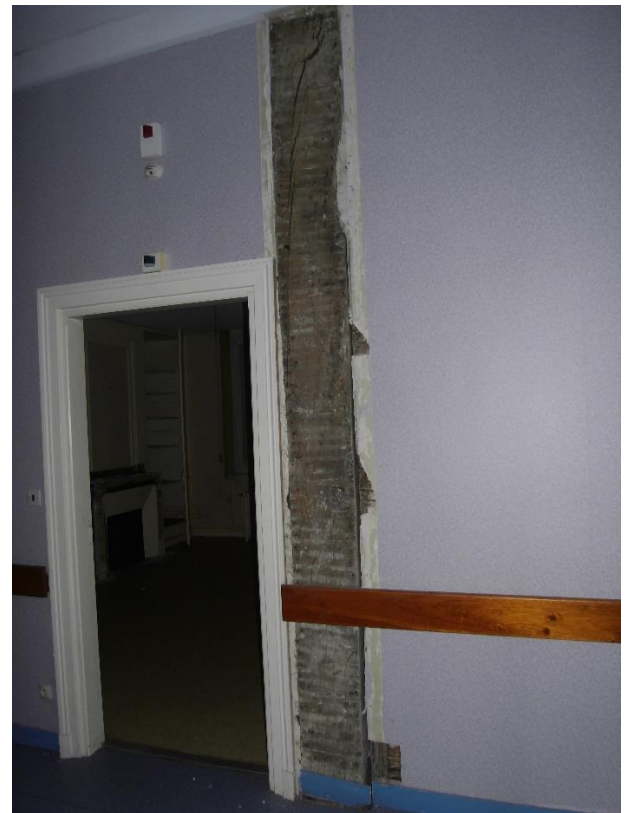
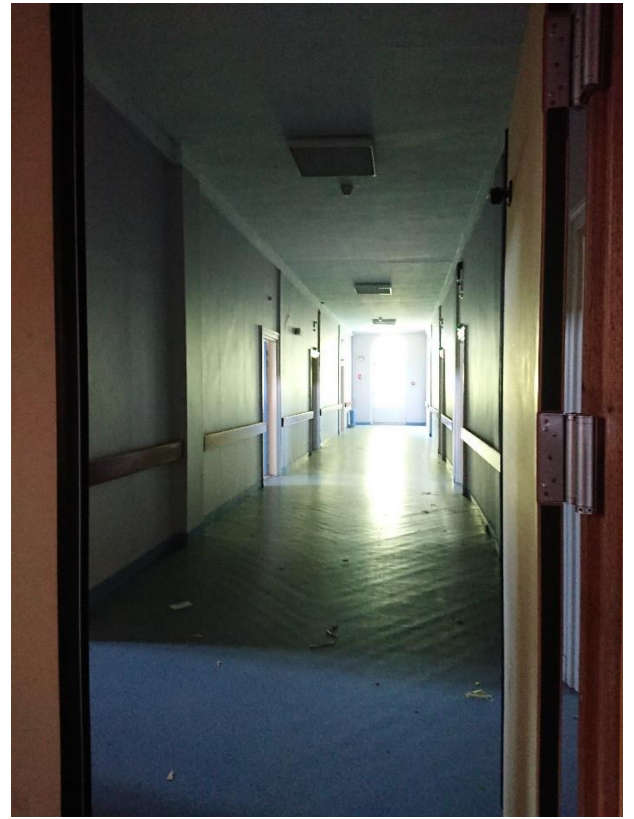


## REZ-DE-CHAUSSÉE





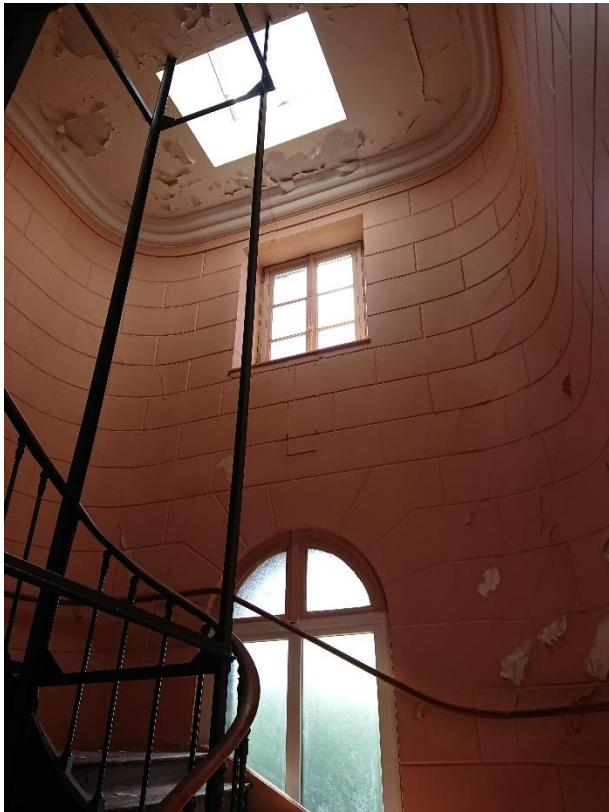
## PREMIER ÉTAGE



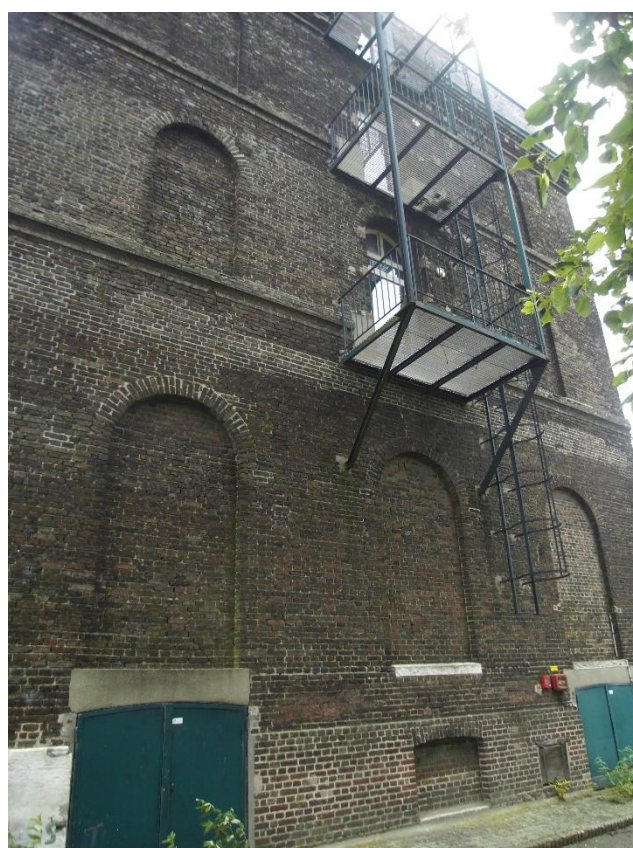
## DEUXIÈME ÉTAGE

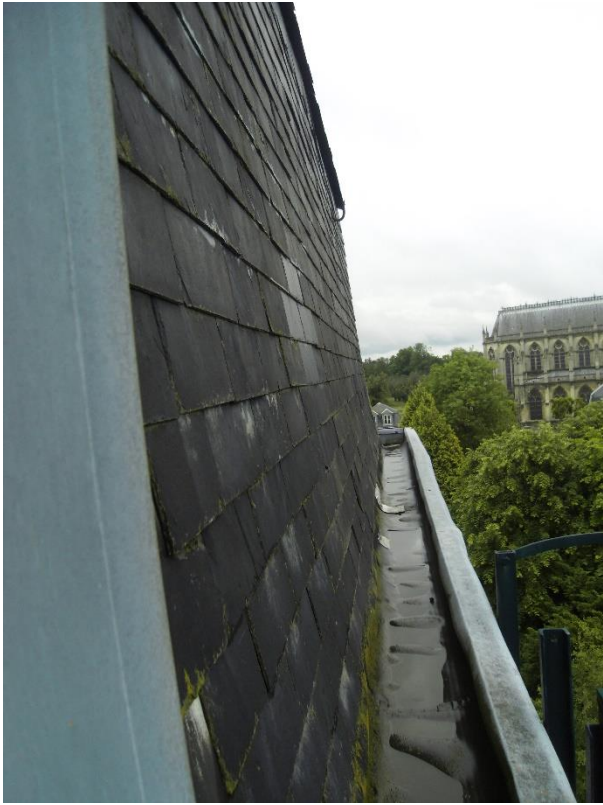


## TROISIÈME ÉTAGE



## EXTÉRIEURS





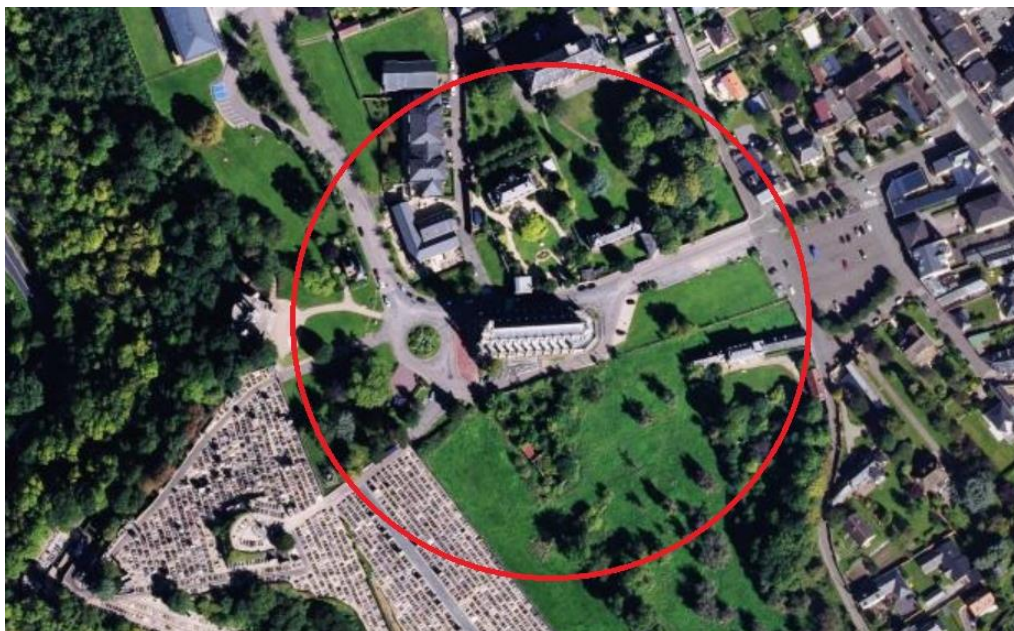
## BÂTIMENTS ANNEXES





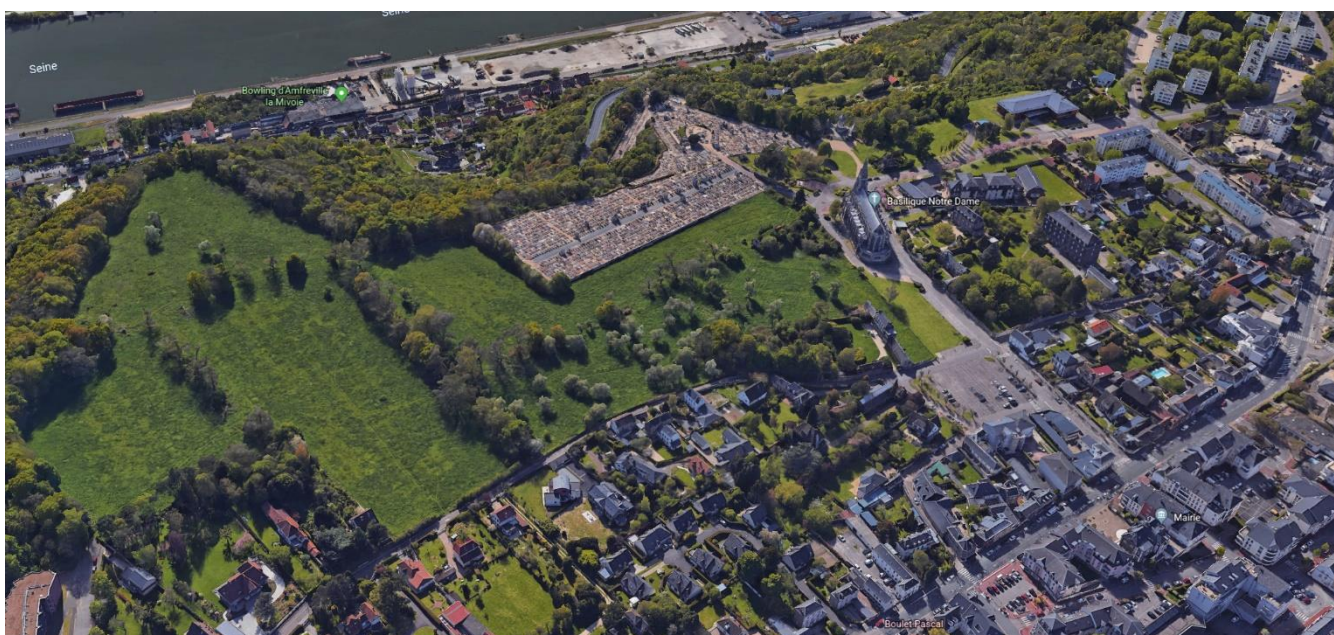
## ANNEXE N°3

### Vues aériennes

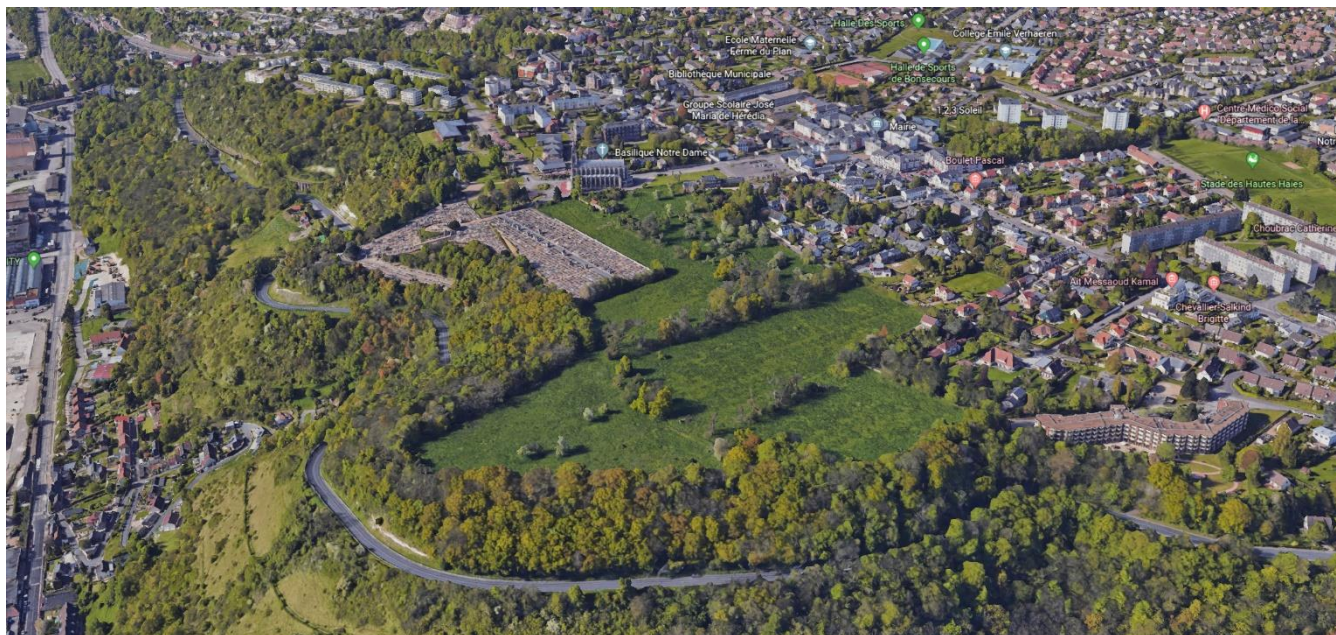


Périmètre de 100 mètres autour de la Basilique de Bonsecours

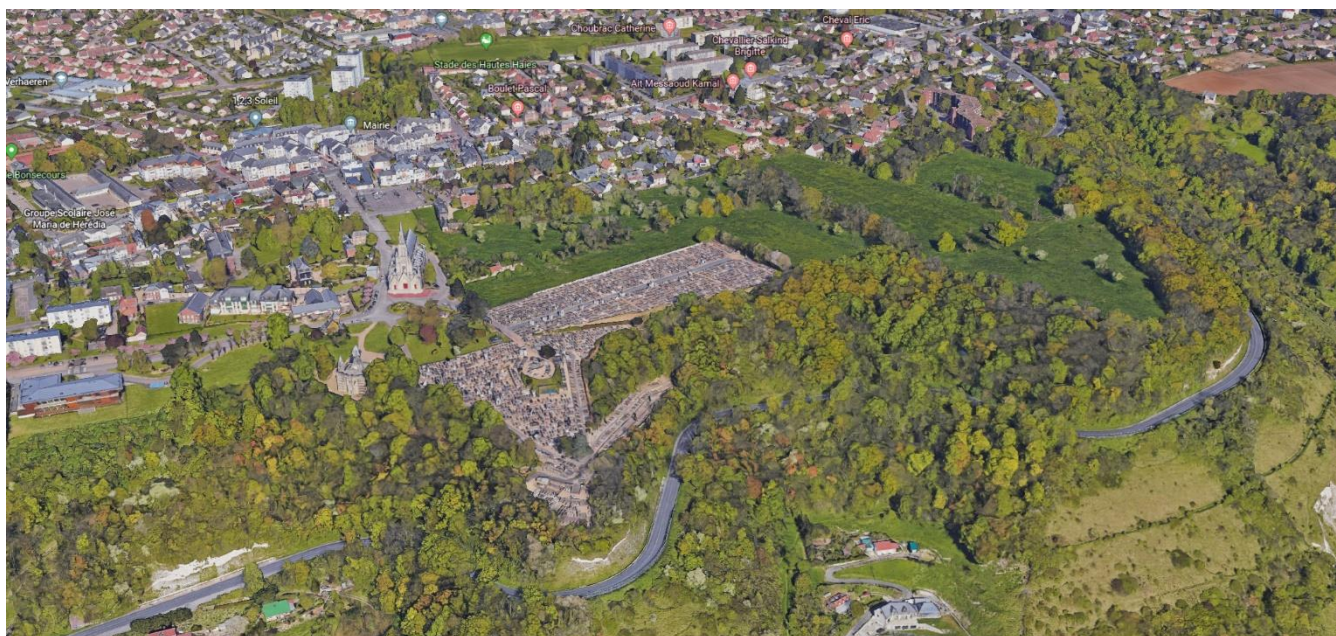
#### Axe EST-OUEST



## Axe NORD-SUD



## Axe OUEST-EST



## Axe SUD-NORD

